

11 décembre – Arles

---

“ Plan de désherbage, plan de gestion différenciée :  
objectifs et mise en œuvre concrète, quelles sont les  
actions à mettre en place par les communes ? ”



Claire LAFON  
Benoit DUPUY



**Introduction :**

**Pourquoi s'engager dans une  
gestion alternative ?**



## Pourquoi s'engager dans une gestion alternative ?



- ❑ Réduire l'érosion de la biodiversité (Favoriser la diversité des espèces plantées)
- ❑ Préserver les ressources en eau
- ❑ Restaurer la nature en ville (notion de trame verte et bleue)
- ❑ Sensibiliser les citoyens
- ❑ Protéger la santé des citoyens
- ❑ Avoir une cohérence territoriale
- ❑ Développer les espaces verts (72 % des habitants choisissent leur lieu de vie selon la proximité d'un espace vert)
- ❑ Réduire les phytos (restrictions d'usage, réglementation)
- ❑ Limiter les moyens techniques et financiers
- ❑ Limiter les moyens techniques et financiers (répartir le temps de travail...)

**Séquence I :**  
**Plan de désherbage alternatif**



-  Rationaliser l'usage des herbicides chimiques
-  Utiliser des techniques alternatives
-  Se mettre en conformité avec les réglementations
-  Informer , sensibiliser sur la démarche écologique



 **Objectif : Zéro phyto**

## Étape 1 : Inventaire des pratiques et des surfaces entretenues

Surfaces désherbées et pratiques de désherbage      Surfaces non désherbées

↳ 1ère carte : surfaces désherbées/surfaces non désherbées

## Étape 2 : Définition des objectifs d'entretien

Désherbage strict  
Absence totale de mauvaises  
herbes

Désherbage « partiel »  
Quelques mauvaises herbes  
tolérées

Non Désherbage

## Étape 3 : Classement des zones à désherber et choix des méthodes d'entretien

Risque élevé

Risque réduit

↳ 2ème carte : zonage du risque

## Étape 4 : Enregistrement et analyse des pratiques d'entretien

## Étape 5 : Bilan annuel du plan de désherbage

➡ Réajustement éventuel des objectifs d'entretien

## ○ Diagnostic des pratiques phytosanitaires

- ~ Diagnostic du local de stockage
- ~ Diagnostic du matériel de traitement...

Espaces Verts

Voiries

Sports et Loisirs

Cimetières

Écoles

...



Cet inventaire permet d'établir un **premier bilan des pratiques de désherbage**



# Étape 1 : Inventaire des pratiques : diagnostic initial

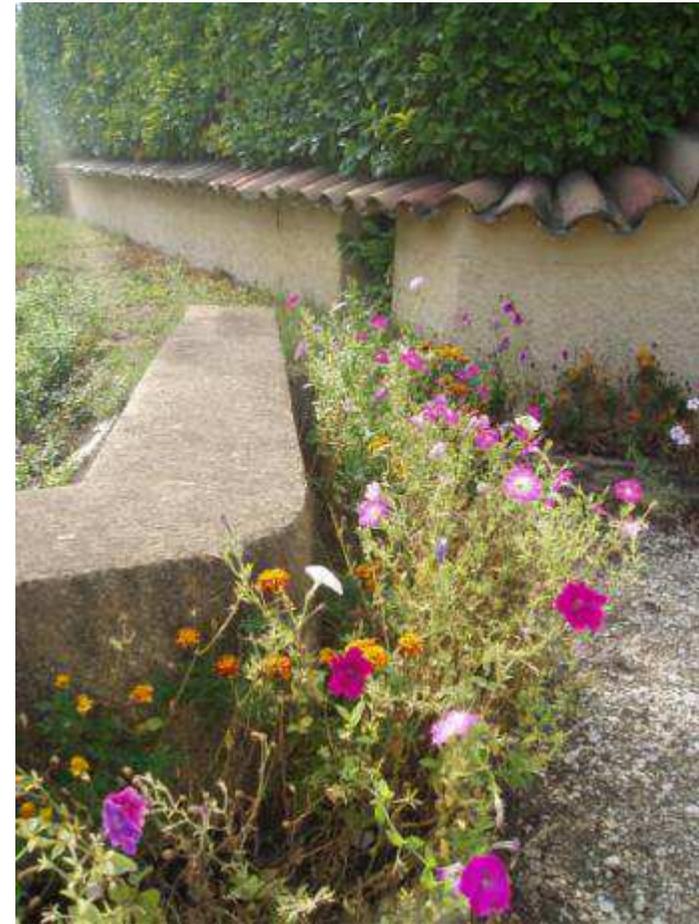


## Etat des lieux



## Étape 2 : Définition des objectifs d'entretien

- Définition des **objectifs d'entretien** sur la base du diagnostic initial et de la politique de gestion de la commune : **réflexion entre les élus et le personnel technique**
- Inventaire des zones **qui doivent être désherbées** (zones de prestige, frein culturel, problème de sécurité) et celles **qui peuvent ne plus être désherbées**.
- Validation par les **élus**



Est-il nécessaire de désherber ?

Doit-on désherber partout ?

Quelles sont les exigences de propreté, d'esthétique des lieux ?

## Deux niveaux d'entretien peuvent être proposés :



o **Niveau 1** : entretien strict : faible tolérance sur la présence d'herbe  
Intervention fréquente et régulière dès le stade plantule



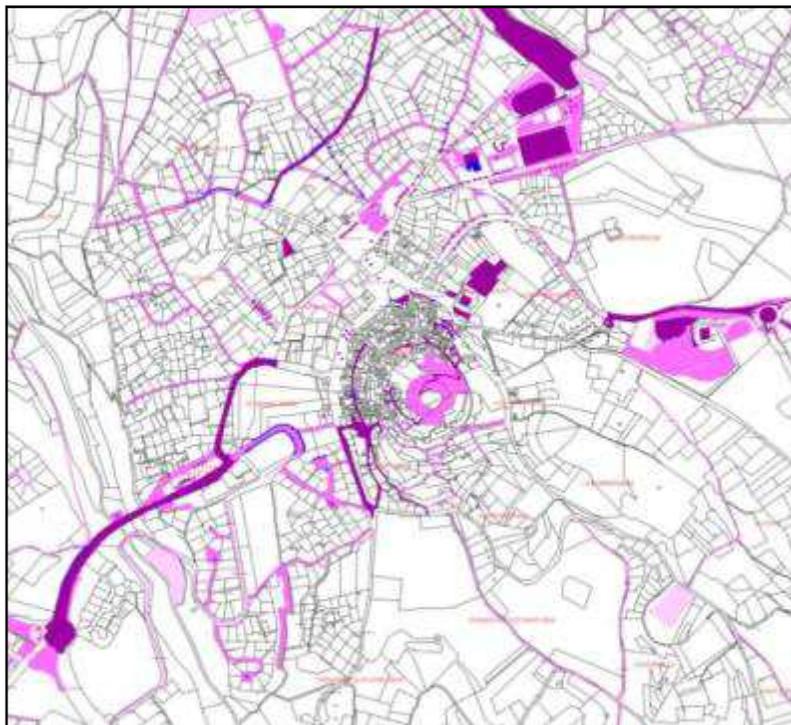
Entretien strict

o **Niveau 2** : entretien maîtrisé : l'herbe est acceptée mais contrôlée (si elle ne gêne pas la visibilité, ni ne rétrécit la largeur de la route... )  
Il s'agit de limiter la floraison des adventices pour limiter la propagation des graines.



Entretien maîtrisé

## Exemple : Carte des Objectifs d'entretien



- Entretien strict
- Entretien maîtrisé

Exemple d'acceptation de la végétation spontanée:



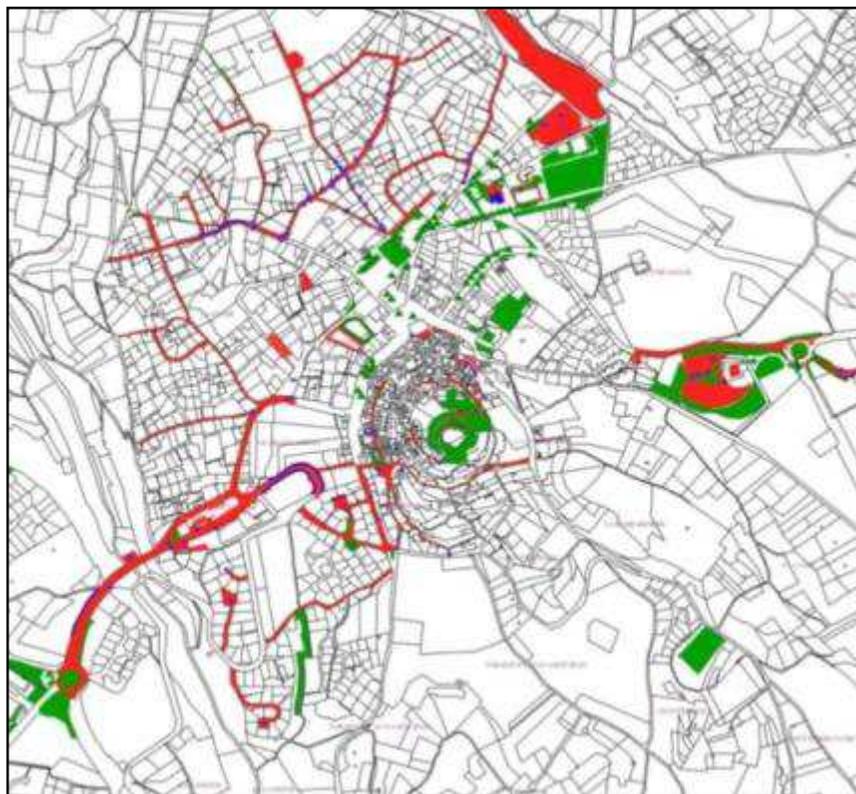
## Étape 3 : Classement des surfaces selon le niveau de risque



- **Travail de terrain** : mesures des surfaces et classement niveau de risque
- **Cartographie sur SIG**

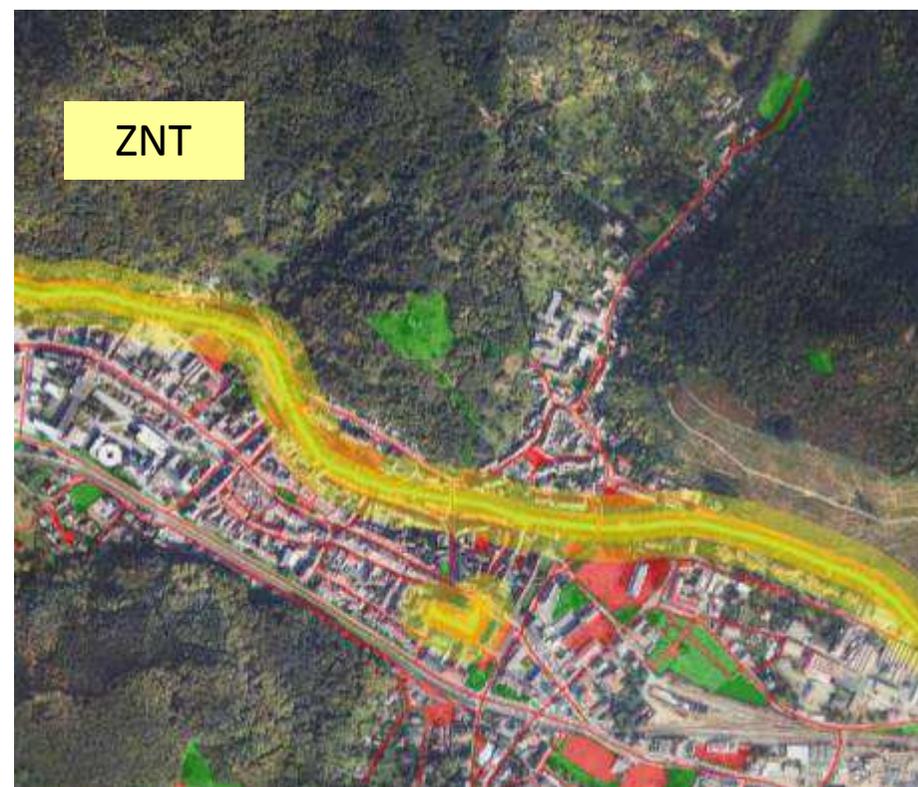


*Exemple : Carte des Zonages des risques de transfert de produits phytosanitaires vers les eaux*

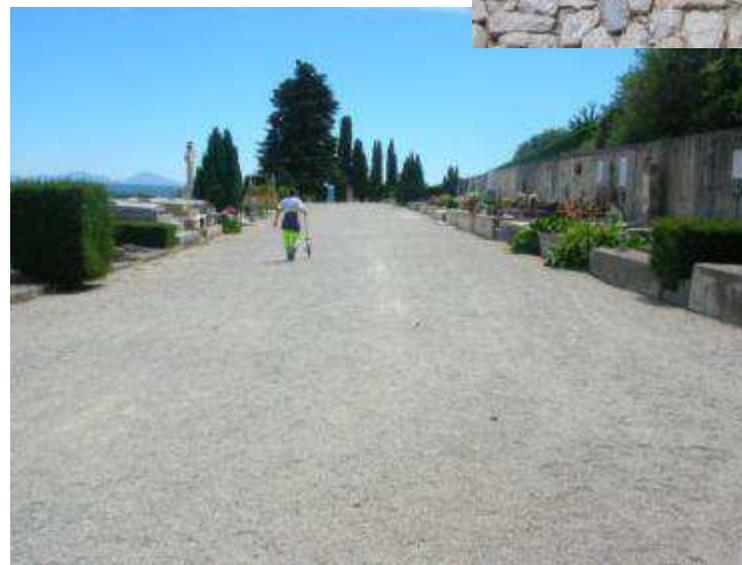


**Risque élevé**

**Risque réduit**



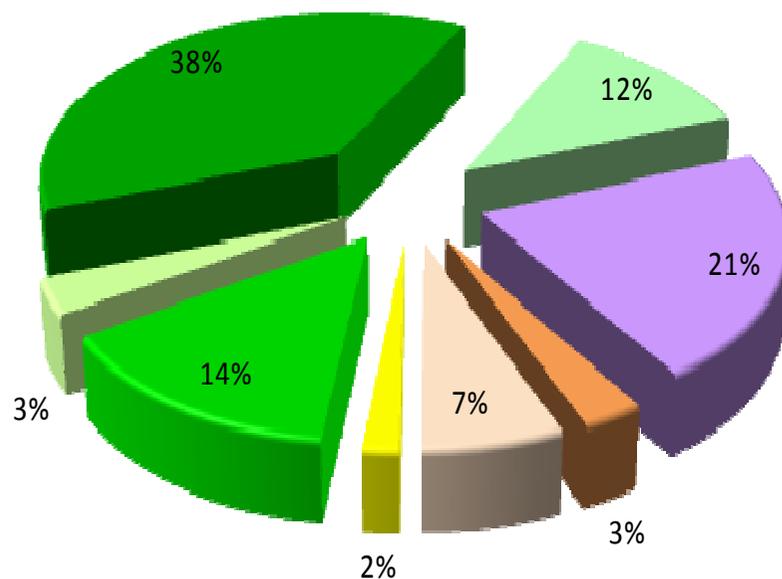
# Exemples de zones à risque élevé



## Réflexion en fonction :

- Du niveau de risque
- De l'objectif d'entretien
- Du type de surface
- De l'usage du site...

## Exemple



■ Désherbage manuel

■ Paillages/couvre-sol

■ Désherbage mécanique débroussaillage

■ Désherbage mécanique débroussaillage + manuel

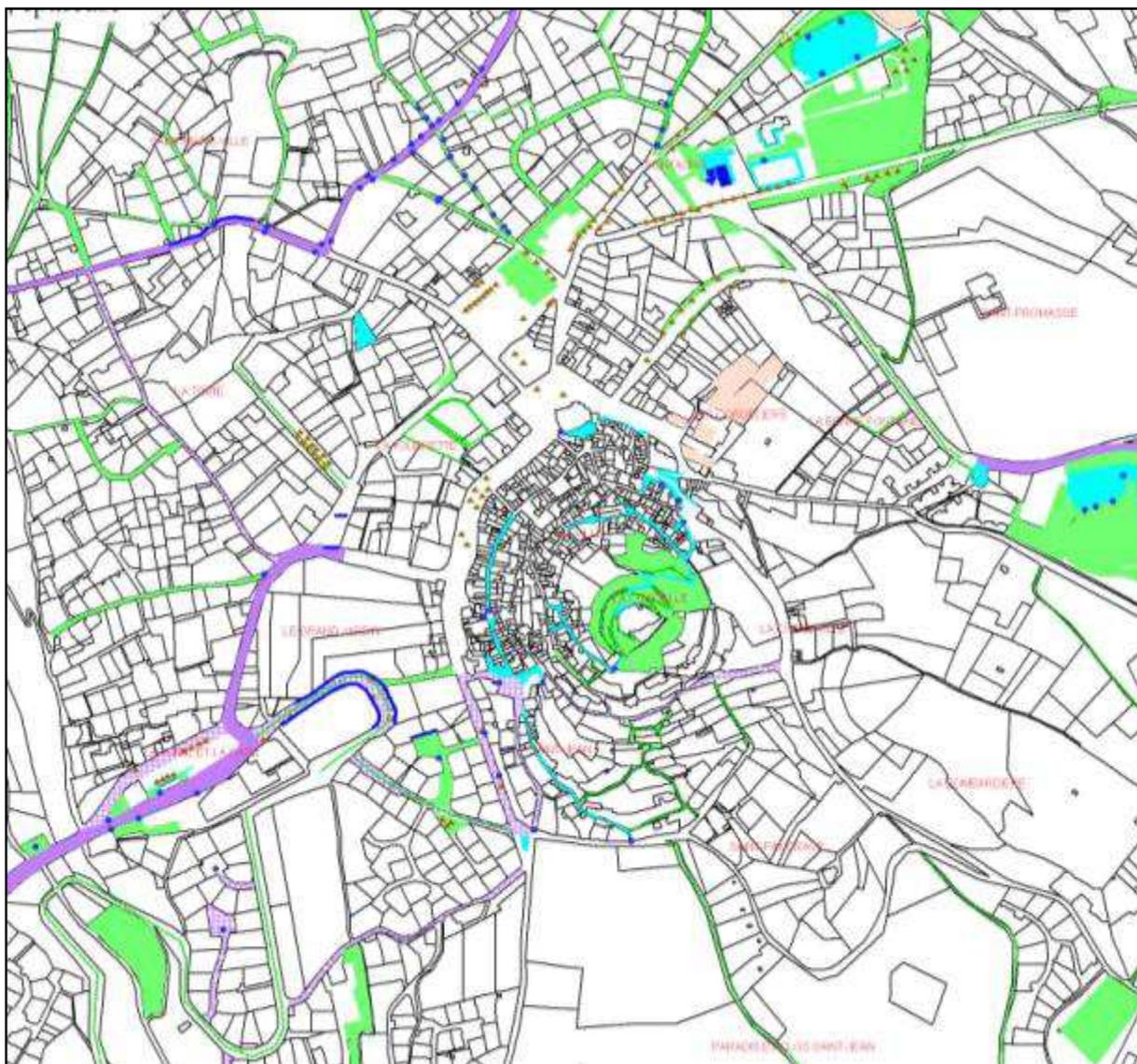
■ Désherbage mécanique fauchage

■ Désherbage mécanique tonte

■ Désherbage mécanique débroussaillage + thermique

■ Désherbage thermique à gaz

## Exemple : Carte des Préconisations d'entretien



- Désherbage manuel
- Paillages/couvre-sol
- Désherbage mécanique débroussaillage
- Désherbage mécanique débroussaillage + manuel
- Désherbage mécanique fauchage
- Désherbage mécanique tonte
- Désherbage mécanique débroussaillage + thermique
- Désherbage thermique à gaz

## Étape 4 : Enregistrement et analyse des pratiques d'entretien



- **Enregistrement des pratiques de désherbage** (surfaces désherbées, dates de traitements, techniques de désherbage...)

➡ L'enregistrement concerne les **interventions réalisées par les agents communaux**, mais aussi celles réalisées **par les prestataires** de service de la commune

FIGURE D'ENREGISTREMENT DES PRATIQUES

FIGURE D'ENREGISTREMENT DES PRATIQUES

FIGURE D'ENREGISTREMENT DES PRATIQUES

Année : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Motivité :  
Cure de brumage / réglage du matériel  
Entretien (entretien à une vitesse pour haies 100 m<sup>2</sup>)  
Lutte / 100 m<sup>2</sup> (entretien à 400)  
Lutte / 100 m<sup>2</sup> (entretien traité)

Applicateur :  
Nom des applicateurs : \_\_\_\_\_

Niveau de risque	Ligne	Surface en m <sup>2</sup>	N° de parcelle	Utilisation de techniques alternatives (gérées)	Produits commerciaux	Matières actives	1 <sup>er</sup> passage		2 <sup>ème</sup> passage		3 <sup>ème</sup> passage		4 <sup>ème</sup> passage	
							ha	kg/ha appliqué	ha	kg/ha appliqué	ha	kg/ha appliqué	ha	kg/ha appliqué
Risque élevé														
non total														
Risque élevé														
non total														
TOTAL														

Est-ce qu'il y a des pesticides interdits en votre commune ?  oui / non Non de l'organisme prestataire : \_\_\_\_\_  
(Si oui, compléter le tableau ci-dessous)

Type de surface désherbée	Surface en m <sup>2</sup>	Techniques alternatives (gérées)	Produits commerciaux	Matières actives	Nombre de passages

**Etape 5 : Bilan un an après la réalisation de l'étude.**

# Séquence II :

## Plan de gestion différenciée



- Apparition de la **notion de gestion différenciée** lors d'un colloque à Strasbourg en 1994. Émergence et rassemblement d'idées et d'expériences en matière de gestion écologique dans les espaces verts.
  - Prise de conscience de l'érosion de la biodiversité et la volonté de naturalisation des villes
  - Différenciation de l'entretien des espaces face à un manque de moyens des services techniques (surface des espaces verts de plus en plus importante, augmentation de la taille des villes mais budget et personnel constants)
- **Les points abordés**
  - Les espaces naturels
  - La biodiversité
  - L'économie d'eau
  - Les techniques alternatives
  - La limitation d'emploi des pesticides.

Méthode pour agir sur les moyens humains, matériels et financiers prenant en compte l'évolution à long terme des espaces et leur non-pollution, et ainsi mettre en pratique de la notion de développement durable.

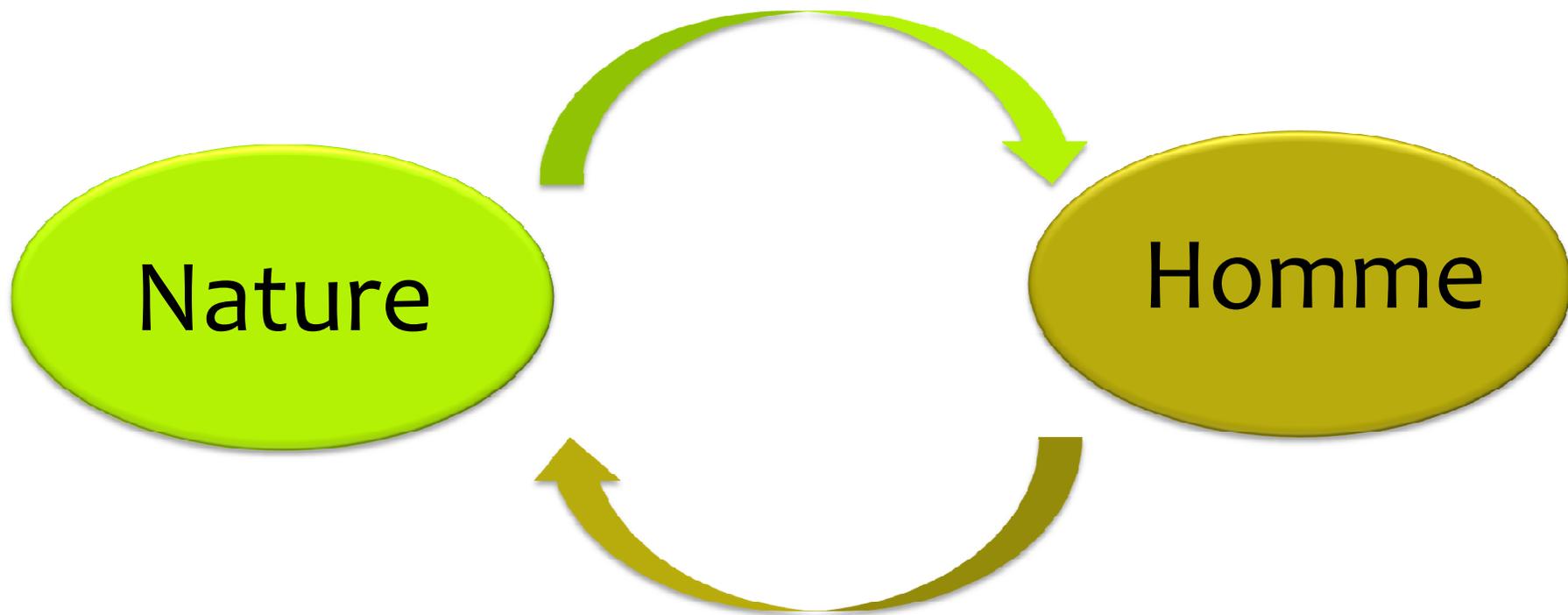
- Cette méthode permet de passer d'un entretien de routine horticole à des entretiens spécifiques selon les espaces.
- La gestion différenciée fait évoluer le modèle horticole standard en intégrant un souci écologique à la conception et à la gestion des espaces verts. Elle prône une gestion différente selon la localisation des espaces, leurs usages et leur potentiel écologique.

**La démarche de Gestion Différenciée  
s'inscrit dans une volonté politique de Développement Durable  
et une démarche globale de respect de l'environnement**

La gestion différenciée c'est varier dans la notion de domination entre l'homme et la nature



Entretien écologique



Entretien horticole

**Etape 1 :** Audit des pratiques de la commune

**Etape 2 :** Inventaire des espaces verts et définition des objectifs d'entretien

**Etape 3 :** Classement des espaces verts

**Etape 4 :** Plan de Gestion : élaboration du cahier des charges et propositions d'entretien adaptées)

**Etape 5 : Bilan :** Validation (résultats; satisfaction des usagers et des élus)

Désherbage

Gestion des milieux herbacés

Fleurissement

Voirie et bâti

Gestion du cours d'eau

L'arbre en ville

Espèces indésirables

### □ Les différents types d'espaces

- Parcs, jardins et squares.
- Voiries et accompagnements de voies: Îlots directionnels, ronds-points, bandes axiales et latérales, jardinières.
- Accompagnements de bâtiments, d'habitations, d'établissements industriels et commerciaux : mairies, casernes, musées, HLM, lotissements...
- Terrains de sport.
- Cimetières.
- Jardins familiaux.
- Espaces naturels aménagés.
- Arbres d'alignement.
- Campings....



### Pour chaque espace

#### □ L'inventaire qualitatif des espaces

- La vocation : fonction, fréquentation
- La valeur historique : conception originelle, vision future
- La végétation : composition des espèces, qualité biologique, potentiel à créer.
- La situation : accessibilité, contexte paysager, expositions, nature du sol.

□ L'inventaire de la faune et de la flore par des relevés : définition d'un maillage écologique et de la valeur écologique.

□ L'inventaire des travaux et des coûts : temps de travaux, achats de matériels et consommables (pesticides, engrais, carburant)

Entretien horticole			Entretien écologique		
Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6
Très intensive	Intensive	½ intensive	Extensive	Rustique/naturaliste	

- Le nombre de classe n'est pas figé (de 3 et 6 selon les collectivités).
- Il est inutile de définir trop de classes d'espaces car cela devient très difficile à exploiter.
- Par contre on peut, en fonction de la topographie des lieux, fractionner un espace en autant d'espaces individuels que nécessaire, en restant dans une certaine logique.

 **La Gestion différenciée a pour objectif d'appliquer une méthode d'entretien adaptée à la vocation de différentes zones.**

### Classe 1 : Entretien Intensif

Sont classées en classe 1 toutes les jardinières, suspensions, bacs, parc en centre ville, terrain de sport, les sites prioritaires définis en fonction de leur vocation et de leur fréquentation.

- **Attentes:** entretien particulièrement soigné, fleurissement important et entretenu, absence de parasitisme visible, d'adventices, de papier ou de déchets.
- **Type d'opération :**
  - Des massifs floraux et arbustifs : fleurissement annuel travail du sol, désherbage, effleurage...
  - Des haies : taille régulière sur chaque flan + plateau
  - Des gazons : tonte régulière et courte
  - Désherbage systématique
  - Ramassage des déchets : régulier
  - Fertilisation, amendements, arrosage...

## Etape 3 : Classification des espaces

### Classe 1 : Le fleurissement



**Classe 1 : Les espaces enherbés : Tonte à 4-5cm**



Terrain de football



Mairie

## Etape 3 : Classification des espaces



### Classe 2 : Entretien intermédiaire

Sont classées en classe 2 la majorité des espaces verts.

- **Fleurissement : vivaces, arbustif, rosiers, plantation de bulbes pérennes**
- **Entretien régulier :**
  - **Des massifs arbustifs** : travail du sol, désherbage, ...
  - **Des haies** : taille régulière
  - **Des gazons** : tonte plus haute
  - **Ramassage des déchets** : régulier
  - **Pas ou peu de fertilisation, amendements, arrosage...**

Exemple : Calendrier annuel d'entretien d'un gazon en classe 2 (tonte 8 cm)

Types de tâches d'entretien	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Tonte à 8 cm			0	1	2	2	1	1	2	2	0	
Ramassage					1	1			1	1		
Découpe												
Regarnissage												
Arrosage												
Déchets												

En bref:

**Fréquence de tonte:** Une dizaine par an : leur nombre est calculé par rapport à l'opportunité saisonnière.

**Ramassage:** Pour éviter au gazon d'avoir un aspect visuel désastreux quelques ramassages d'opportunité peut être réalisé en choisissant un temps sec pour augmenter la rapidité et l'efficacité du travail accompli.

**Période d'arrosage:** Ne concerne que les zones actuellement occupé par un arrosage automatique, sinon on tolère l'aspect brunâtre du gazon en été.



**Néoules (83)**

# Etape 3 : Classification des espaces



## Etape 3 : Classification des espaces



Grenoble



Saint Rémy de Provence (13)



### Alternative au fleurissement traditionnel

préférer les essences mellifères

La mise en place judicieuse du mélange occasionne un gain de temps d'entretien (diminution des rythmes et surfaces de tonte) et limite l'usage de produits phytosanitaires.

## Etape 3 : Classification des espaces



Avant

Après



### Classe 3 : Les espaces semi naturel –naturel : Talus, sentiers, forêt...

*Attentes:* espaces conservant une certaine propreté avec un nettoyage des cheminements, parasites et auxiliaires admis avec des explications sur leur rôle, adventices souhaitées.

Inventaires faunistiques et floristiques possible.

- **Végétation spontanée tolérée et souhaitée**
- **Entretien réduit :**
  - Haies et arbustes : port libre,
  - Strate herbacée : fauche
  - Ramassage des déchets : régulier
  - Pas de fertilisation, amendements, arrosage...

### Etape 3 : Classification des espaces



## Etape 3 : Classification des espaces

Avant : Haie stricte et monospécifique



Après : Haie libre et diversifiée



## Etape 3 : Classification des espaces



Conservation du seuil de plantation



Terre nue



Résine



Grille et tuteurage



Paillage organique



Surface imperméable



Végétalisation

## Etape 3 : Classification des espaces

**Nouveaux aménagements** : Prendre en compte l'entretien futur dès la conception de l'espace.



Grenoble (38)



Noie végétalisée – Cabannes (13)

Casser les angles

Travailler à base d'arrondies

Eviter la mise en place systématique de bordures



Transport du stabilisé dans les réseaux



Noves (13)



## Étape 3 : Classification des espaces

Exemple d'une cartographie présentant la répartition des sites en fonction de leur classe d'entretien:

Légende:

Classe 1: 

Classe 2: 

Classe 3: 



- Guide technique pour les équipes de terrain
- Calendrier d'entretien à définir
- Référence à rapprocher des relevés de temps de travaux pour les responsables.



Il résume pour chaque classe d'entretien les résultats attendus en terme horticole, paysager, fonctionnel et écologique et les moyens à mettre en œuvre.

**Le suivi un an après la réalisation du plan de gestion différenciée.**

- Le but est de voir 1 an après, les pratiques mises en place et les changements opérés durant l'année passée.
- Il permet aussi de réajuster les objectifs d'entretien si nécessaire.

□ La formation est une étape indispensable pour que les agents comprennent, adoptent les nouveaux modes de gestion.

□ Le passage vers un entretien écologique:

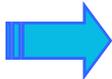
- implique une modification des gestes par rapport à un entretien horticole,
- nécessite des connaissances plus complètes sur la biologie de la flore et de la faune,
- crée un champ expérimentation important,
- demande d'acquérir des capacités d'observation.

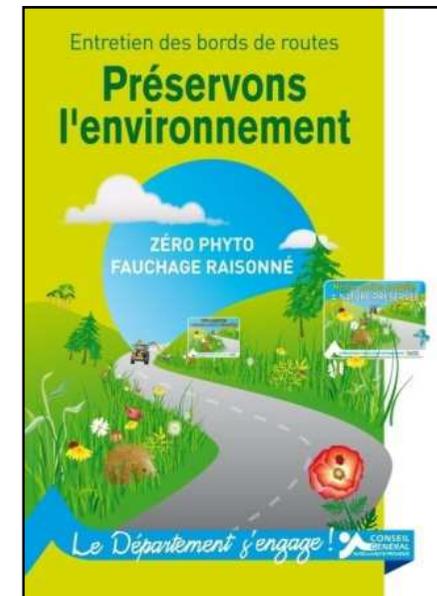
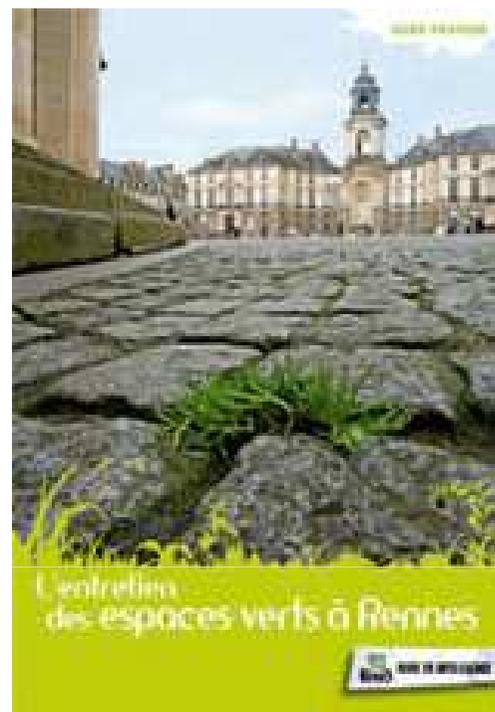


□ Il est nécessaire d'expliquer que la mise en place de la gestion différenciée fait suite une réflexion menée par l'ensemble du service et que le but n'est pas de ne plus entretenir les espaces mais de les entretenir de manières différentes selon l'usage que l'on en fait et dans le respect de notre environnement.

□ **Objectifs :**

- **Assurer** un cadre de vie agréable aux habitants,
- **Favoriser la solidarité** entre les personnes
- **Sensibiliser aux problématiques liées à la protection de l'environnement**

 **La collectivité a un devoir d'exemplarité**



## Sensibiliser les habitants

- Informer les habitants sur les changements de pratique d'entretien de la commune ; qu'ils prennent exemples pour leurs jardins
- L'herbe ne doit progressivement plus être considérée comme mauvaise ou sale.

